

FICHE D'INFORMATION DE TRAVAUX

Travaux départementaux
RD 180 « OA PONT GILET »



Commune de MORÉAC/RÉGUINY

Avril 2021

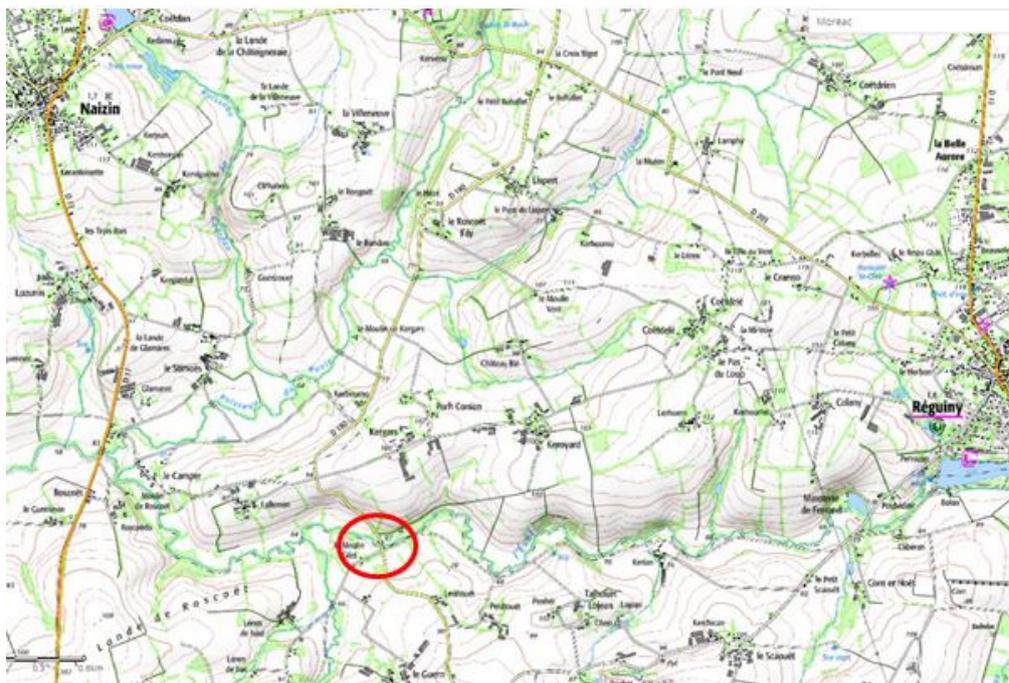
DIRECTION DES ROUTES
ET DE L'AMÉNAGEMENT
Agence Technique
Départementale Nord-Est

Objet de l'opération

Dans le cadre du programme d'entretien des routes départementales 2021, le département du Morbihan va procéder à des travaux sur l'ouvrage d'art « le Pont Gilet » sur la rivière de l'Evel, en limite des communes de Moréac et Régigny.

Ces travaux consistent à la création de nouveaux $\frac{1}{4}$ de cônes et la réalisation de l'étanchéité. Ceux-ci, permettront de pérenniser l'ouvrage et d'améliorer les conditions de sécurité des usagers.

Plan de situation



Désignation des intervenants

Maîtrise d'ouvrage : Département du Morbihan

Maîtrise d'œuvre : Direction des routes et de l'aménagement
(Suivi du chantier : DRA/ATD Nord Est)

Montant de l'opération : 80000 € TTC

Les travaux seront réalisés par l'entreprise MARC SA

Les travaux sont intégralement pris en charge par le département du Morbihan.

Durée

Un délai de 5 semaines est prévu pour la réalisation de ces travaux, à compter du lundi 03 Mai 2021.

1^{ère} Phase : Travaux sous l'ouvrage gérés en alternat par feux

2^{ème} Phase : Travaux d'étanchéité sur l'ouvrage, sous route barrée

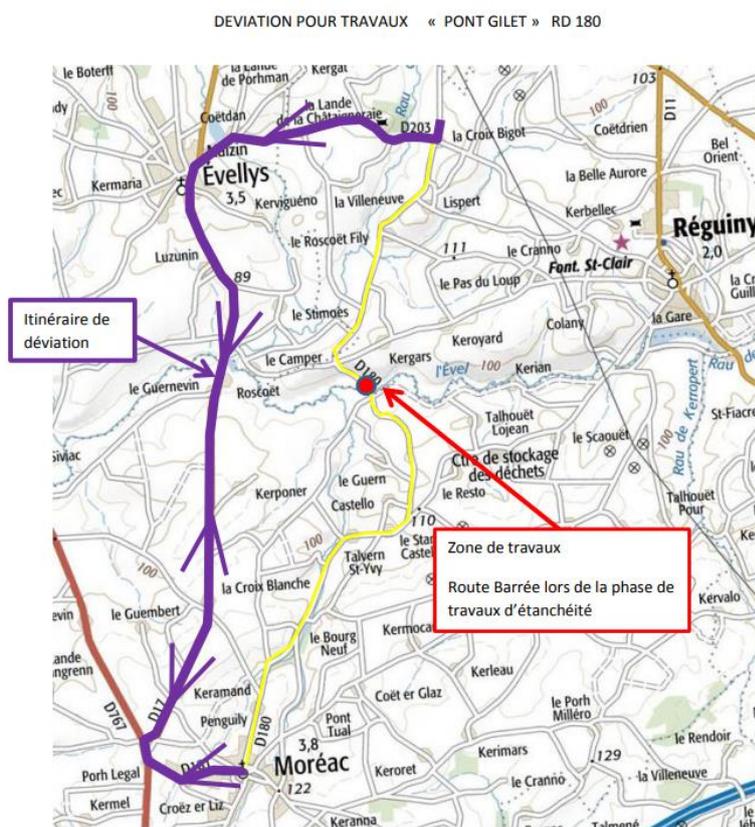
La durée du chantier sous route barrée est estimée à 2 semaines à partir du 25 Mai.

Information et déviations durant les travaux

La gestion de la déviation sera de la responsabilité des services de la direction des routes et de l'aménagement (ATDNE-SERD LOCMINE)

L'entreprise MARC SA en charge des travaux sera responsable de la protection du chantier tout au long de la durée des travaux, ainsi que l'entreprise PBS pour l'application du tapis d'enrobés.

Déviations mises en place :



Itinéraire :

Sens carrefour « LA CROIX BIGOT » RD 180 RD 203 à MORÉAC

Par la RD 203 jusqu'à EVELLYS (NAIZIN), puis par la RD 17 jusqu'à Port Le Gal et par la RD 181 jusqu'à MORÉAC

Sens MORÉAC au carrefour « LA CROIX BIGOT » RD 180 RD 203

Par itinéraire inverse

Reprise du chantier dans le contexte COVID19

L'ensemble de la chaîne des intervenants (maître d'ouvrage, maître d'œuvre, entreprises) s'est mis d'accord sur une reprise du chantier, conformément au guide de l'OPPBT (Organisme professionnel de prévention du bâtiment et des travaux publics) sorti le 2 avril dernier et au processus défini permettant de vérifier que toutes les conditions sanitaires étaient remplies pour permettre une reprise de l'activité sur le site concerné (proposition entreprise).

Communication

La fiche d'information travaux sera mise à jour périodiquement si nécessaire et sera publiée afin de prévenir des éventuelles contraintes de chantier à la circulation.



Le conseil départemental attire l'attention de l'ensemble des usagers : restez vigilant et respecter les agents qui interviennent sur les chantiers dans le but d'améliorer les conditions de circulation.

Contacts

Maîtrise d'ouvrage : Conseil départemental du Morbihan

Maîtrise d'œuvre : Direction des routes et de l'aménagement

Contact avec les élus ou la presse :

Davy DANO (cabinet) : 02 97 54 80 02

Xavier DOMANIECKI (directeur DRA) : 02 97 54 83 60 – email : xavier.domaniecki@morbihan.fr

Contacts pour tous les usagers, riverains ou associations :

Message par courrier à M. le Président du conseil départemental

Ou voie électronique dans la rubrique:

<https://www.morbihan.fr/contactez-nous/> ou par mail :

routes@morbihan.fr

Merci d'éviter d'adresser un mail sur une boîte personnelle, car il n'y aura pas de réponse compte-tenu du nombre important de messages.